

BUDGET PARTICIPATION - SPÉCIAL JEUNES



Hôtel de Ville

Grande place Charles de Gaulle
59270 Bailleul



Lauréat (**3 étoiles**) des Trophées de
la Participation et de la Concertation
2018



www.ville-bailleul.fr/



CONTACT

Non disponible

À RETENIR

- Un budget participatif spécifique pour les jeunes de 13 à 17 ans avec une enveloppe de 20 000 € ;
- Développer l'intérêt des jeunes sur leur rôle de citoyen en abordant la notion de citoyenneté de manière très concrète ;
- Donner la parole aux jeunes et faire vivre la démocratie.

PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET

Bailleul est une ville de 14 600 habitants, située entre Lille et Dunkerque dans les Hauts de France. Depuis 2017, la ville met en place un budget participatif de 100 000 € pour que les habitants façonnent la ville avec des réalisations qui correspondent à leurs besoins et leurs attentes.

La ville soutient et accompagne également des initiatives de démocratie participative qui permettent à tous les citoyens, petits et grands, de s'informer, de s'exprimer et de s'impliquer dans la vie locale :

- Le Conseil Municipal des Jeunes est une instance composée de 36 jeunes, élus pour un mandat de 2 ans. Ils mettent en place, tout au long de leurs mandats, des projets concrets : participation à la collecte de la Banque Alimentaire, installation de nichoirs pour les oiseaux, mise en place de PV factices pour lutter contre le stationnement gênant, etc.
- Le Conseil des Seniors est une instance de proposition et de concertation qui a pour but d'aider les seniors bailleulois et, de manière générale, la population dans la vie de tous les jours. C'est un relais entre la population et la municipalité.

PRÉSENTATION DU PROJET

En 2017, un budget participatif d'un montant de 100 000 € a été initié pour tous les citoyens à partir de 16 ans. Pour cette première année, le budget participatif a reçu 66 projets. Lors de la phase de vote, ce sont 530 personnes qui se sont déplacées pour voter pour leurs projets préférés et ont permis de sélectionner 6 projets.

Lors du bilan de cette action, la ville a constaté qu'aucun jeune n'était porteur de projet. Il a alors été proposé de définir un budget spécifique pour les jeunes en le complétant d'une sensibilisation adaptée. Cette proposition a eu très rapidement l'approbation de l'équipe municipale car elle venait conforter une de ses principales orientations : mobiliser tous les moyens pour la réussite éducative des jeunes.

Pour 2018, ce projet s'est concrétisé par la mise en place d'un budget spécifique « jeune » d'un montant de 20 000€ en investissement, qui complète l'enveloppe initiale du budget participatif de 100 000€.

UNE DÉMARCHE INNOVANTE ET PÉDAGOGIQUE POUR ATTIRER LES JEUNES

Afin de capter l'attention des jeunes, dans un premier temps sur la notion de projet et dans un deuxième temps sur celle du budget participatif, il fût nécessaire d'être innovant et pédagogique dans la démarche proposée. Il a d'abord

été suggéré d'utiliser la « gamification » et créer un jeu (jeu de rôle à partir d'un jeu de plateau) de manière transverse avec la responsable de la ludothèque et du pôle jeunesse, association et sport. En parallèle, il a été négocié, auprès des deux principaux des collèges, la possibilité d'intervenir auprès des classes de 4ème et de 3ème pendant deux heures de cours. Ce sont ainsi 28 classes, soit environ 700 élèves, qui ont pu tester le jeu et être sensibilisés au projet de budget participatif jeune sur leurs heures citoyennes. Par ailleurs, des rencontres avec les responsables d'associations et les lycéens ont été proposées le samedi matin pour accompagner ces derniers dans l'élaboration de leurs projets.

Au-delà de ces démarches, des flyers ont été distribués auprès des jeunes pour les sensibiliser au projet. Il a également été imaginé que les porteurs de projet puissent se filmer avec leur smartphone pour présenter leur projet afin de projeter ensuite en continu dans les bureaux de vote et sur le site de la ville leurs vidéos. Cette possibilité a finalement rencontré peu de succès notamment du fait de la crainte de certains jeunes de se montrer. Des outils de communication plus classiques ont également été utilisés, notamment pour rappeler les dates importantes de la démarche (site internet de la ville, Facebook, panneaux électroniques). Enfin, la presse locale a fait des articles à ce sujet.

Afin de motiver les jeunes à déposer leurs projets, il a été décidé de retourner dans les collèges au mois de janvier alors que la date butoir approchait (31 janvier 2018).

Au total, 8 projets ont été déposés par 7 groupes et un projet individuel, ce qui représente la mobilisation de 48 jeunes. Le 18 avril, tous les projets des deux budgets participatifs (jeunes et citoyens) ont été présentés lors d'une réunion publique présidée par le Maire.

PERMETTRE AUX JEUNES D'ABORDER LA NOTION DE CITOYENNETÉ

Cette démarche a permis de sensibiliser les jeunes à la notion de citoyenneté en les invitant à réfléchir à ce qu'ils pouvaient apporter à la commune. Ils ont appris à mener une réflexion globale et construire un projet non centré sur eux-mêmes. Ils ont, par ailleurs, pris conscience des difficultés et des aléas rencontrés lors du montage de projet, du temps nécessaire à la concertation et de l'obligation de prendre en compte tous les acteurs impliqués.

Cette démarche, au-delà de la mobilisation des jeunes autour du budget participatif, a aussi pour ambition de préparer les futurs citoyens de la commune.

SATISFACTIONS ET DIFFICULTÉS

- Une approche ludique, pédagogique et transversale.
- Une mobilisation particulière autour des jeunes avec des objectifs de citoyenneté et de gestion de projet.
- La difficulté de motiver des jeunes sur le long terme (accompagnement nécessaire).

ÉTAPES DU PROJET



ÉTAPE 1

Création d'un jeu de rôle en lien avec la responsable de la ludothèque et du pôle jeunesse, association et sport pour sensibiliser les jeunes à la notion de projet et celle de budget participatif

ÉTAPE 2

Mobilisation et formation spécifique d'une équipe de cinq animateurs périscolaires pour intervenir dans les collèges auprès des classes de 4ème et 3ème

ÉTAPE 3

Rencontres avec les responsables d'associations et les lycéens pour les accompagner dans l'élaboration de leurs projets

ÉTAPE 4

Dernière phase de mobilisation dans les collèges avant la date butoir de dépôt des projets

ÉTAPE 5

Présentation lors d'une réunion publique de tous les projets des deux budgets participatifs (citoyen et jeune) et annonce des projets éligibles

